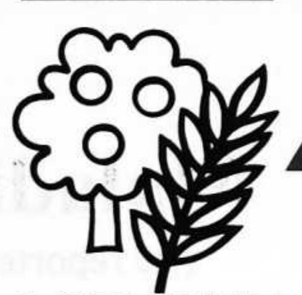
[redacted]

DLP 26-08-94006780
ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



LORRAINE

GRANDES CULTURES

Bulletin n° 20 du 23 août 1994

Céréales : Traitement de semences. Mosaïque du blé.
Maïs : Pyrale : Prévisions 1995. Charbon des inflorescences.

Colza

Rappel : Mise en place des cuvettes jaunes dès le semis. Enterrer légèrement la cuvette pour capturer les premières altises adultes (voir description classeur vert reçu au printemps).

Céréales
Traitements de semences

Un certain nombre de maladies fongiques ne peuvent être combattues que par des traitements au niveau de la semence :

- charbon (y compris carie du blé),
- fusarioses - septorioses (fonte des semis),
- oïdium (en début de végétation),
- Helminthosporium gramineum.

Une grande majorité de ces traitements sont effectués industriellement par les semenciers. Le type de traitement et les produits utilisés doivent alors figurer sur l'étiquette accompagnant les lots de semences. Un numéro de code (qu'il est important de vérifier) désigne généralement le type de protection offerte.

T2 : traitement industriel de base comportant :

- un fongicide à bonne efficacité sur septoriose (fonte de semis) et à efficacité plus moyenne sur fusariose, Helminthoporium gramineum (cas de transmission externe) et carie du blé,
- un corvifuge.

T7 : est un traitement plus spécifique du charbon couvert de l'orge avec une efficacité moyenne sur charbon nu de l'orge, Helminthosporium gramineum et effet secondaire sur oïdium, également corvifuge.

Les autres traitements ont pour base un T2 complété par des produits à action plus spécifique.

T4 : T2 + spécialité active sur mouche grise (T4A), le T4B ayant cette action renforcée avec du fonofos.

T5 : T2 avec action complémentaire sur charbon couvert de l'orge et charbon nu du blé.

T6 : T2 avec anticharbon plus spécifique du charbon nu de l'orge, moyennement efficace sur Helminthosporium gramineum.

T8 : T2 renforcé sur Helminthosporium gramineum et charbon nu de l'orge (GEOR ou FERRAX par exemple) avec action secondaire sur oïdium.

T9 : T8 renforcé ayant une action sur la physiologie de la plante (T9A). Si on substitue au T2 un T4 (à action sur mouche grise), on obtient un T9B.

Le **T10** est réservé au blé dur.

Les programmes les mieux adaptés aux conditions de la Lorraine semblent donc être :

- pour le blé : T2, T5, T9A
- pour l'orge : T6, T8 et T9A.

Les dégâts de mouche constatés en Lorraine étant le plus souvent du à la mouche jaune (et non à la mouche grise), les produits de type T4 ou T9B semblent inutiles. On ne les utilisera qu'en présence de taupins ou vers blancs.

Signalons enfin qu'en 1994 est apparue sur blé et orge une nouveauté (GAUCHO) avec une action sur pucerons et cicadelles qui peut apporter une sécurité supplémentaire surtout sur semis précoces (antérieurs au 20 - 25 septembre).

Les traitements à la ferme doivent également tenir compte de tous ces éléments lors du choix des spécialités.

Sur blé, on visera essentiellement:
- la fonte des semis
- la carie.

Sur orge, le traitement devra contrôler :
- la fonte des semis,
- les charbons nus et couverts,
- l'Helminthosporium gramineum,
- plus accessoirement l'oïdium.

Dans tous les cas on ajoutera un corvifuge.

Il est **essentiel** de bien maîtriser l'enrobage de la semence à effectuer obligatoirement et très soigneusement avec du matériel de type bétonnière.

P403

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51



ABONNEMENT ANNUEL 310 F

Maladies à virus

(se reporter au classeur vert)

Aucun changement n'est à noter pour ce qui concerne la J.N.O. et les pieds chétifs (cicadelles).

Mosaïques du blé

Quelques cas suppémentaires ont été identifiés cette année. Leur importance économique reste faible.

Nous rappelons que la variété TREMIE, qui a donné de bons résultats dans les expérimentations ITCF de notre région, est signalée comme étant tolérante au virus de la mosaïque du blé.

Maïs

Pyrale : Prévisions 1995

Perspectives de dégâts :

Les dégâts provoqués par la pyrale sont déjà visibles. La quantité de chenilles à l'automne va fortement influencer les attaques de 1995. La seule méthode pour prévoir leur importance est de vérifier les niveaux de population avant la récolte de cette année.

Pour cela, procéder de la manière suivante :

- choisir une ou plusieurs parcelles, les plus attaquées, traitées ou non,
- examiner 100 tiges de maïs : 10 fois 10 pieds consécutifs répartis sur la parcelle,
- noter le pourcentage de tiges présentant des dégâts :
  * cassure de panicule
  * trous d'entrée ou de sortie de larves
  * présence de sciure à l'aisselle des feuilles...

L'apréciation devant s'établir au niveau d'une petite région, nous retourner les résultats de vos comptages afin d'établir un bilan.

Les résultats seront d'autant plus fiables que les comptages seront nombreux.

Prévisions de traitement :

Pour vous informer de la date exacte de traitement en 1995, nous utilisons diverses techniques. L'une d'elle consiste à suivre la chrysalidation et la sortie des papillons adultes dans une cage d'élevage.

Pour cela nous devons remplir cette cage avec environ 1000 tiges de maïs abritant une ou plusieures larves. Ces maïs doivent être prélevés dans une parcelle non traitée particulièrement attaquée (au minimum 60 % de pieds avec dégâts).

Si vous avez connaissance d'un champ de maïs correspondant à cette attente, pouvez-vous nous l'indiquer en téléphonant au 83.30.41.51.

Charbon des inflorescences

Si vous constatez des dégâts provoqués par le charbon des inflorescences (voir fiche couleur correspondante du classeur vert), il est important de nous le signaler.

La Lorraine est encore considérée comme indemne jusqu'à ce jour, alors que les régions limitrophes (Alsace, Franche-Comté) sont infestées depuis plusieures années.